

ANNEXE 2

Courrier du 14 février 2024 de l'Etat-major de l'armée de Terre – Etat-major de zone de défense de Marseille – Commandant de la zone terre Sud pour contribuer au PAC dans le cadre de l'élaboration du SCoT de Serre-Ponçon



**MINISTÈRE
DES ARMÉES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**État-major de l'armée de Terre
État-major de zone de défense de Marseille
Commandant de la zone terre Sud**

Marseille, le 14 février 2024
N° 418 /ARM/EMAT/EMZD MRS/COMZT Sud/NP

Le général de corps d'armée Thierry Laval
commandant la zone terre Sud

à

Madame Francine Leber-Boyer
DDT des Hautes-Alpes

OBJET : Elaboration du schéma de cohérence territoriale de Serre-Ponçon prescrite le 12/06/2023.

RÉFÉRENCE : a) courrier de la direction départementale des territoires des Hautes-Alpes du 16/01/2024.

ANNEXE : Une annexe.

Par correspondance citée en référence, la direction départementale des territoires (DDT) des Hautes-Alpes s'adresse à l'état-major de zone de défense (EMZD) de Marseille afin que, dans le cadre de l'élaboration du schéma de cohérence territoriale (SCoT) de Serre-Ponçon, lui soit transmis les éléments liés à la présence et à l'activité des Armées.

Dans le cadre de ses attributions, l'EMZD de Marseille porte à la connaissance des services de la DDT des Hautes-Alpes que les intérêts des Armées sont concernés par ce territoire de projet associant 17 communes, par la présence d'une emprise décrite en annexe (Cf. les articles L132-2, L132-4 et R132-1 du code de l'urbanisme).

Dans le cadre de la procédure du SCoT, le général commandant la zone terre Sud demande ainsi, en sa qualité d'unique représentant du ministère des Armées en matière d'urbanisme, à être consulté, en qualité de personne publique associée et à recevoir en communication les dossiers techniques.

par ordre,

Le colonel Taoufik Boufenghour
Sous-chef soutien
de l'état-major de zone de défense de Marseille

ANNEXE I

Emprise domaniale attribuée au ministère des Armées

commune	dénomination	localisation	service gestionnaire
Embrun	Champ de tir du Petit Puy (inutile)	Lieu-dit « La Riselosse et Réous»	USID de Marseille

Service gestionnaire	Unité de Soutien de l'Infrastructure de Défense
USID de Marseille	Caserne Audéoud 111 Avenue de la Corse BP 40026 13568 Marseille cedex 02 usid-marseille-domaine.chef-cellule.fct@intradef.gouv.fr

LISTE DE DIFFUSION

DESTINATAIRE :

- Mme Francine Leber-Boyer
DDT des Hautes-Alpes
3 place du Champsaur
BP 50026
05001 GAP cedex

COPIES

- BDD de Gap
- ESID de Lyon
- USID de Marseille
- Archives